



Fondation des écoliers Mont-Bleu
Réunion ordinaire
Jeudi le 20 février 2025 à 18h30

Procès-verbal

1. Accueil et présences.

Les personnes suivantes étaient présentes à la rencontre :

M. Jean-Christophe Régnier
Mme Chantal Cousineau (Directrice)
Mme Marjorie Gasse
M. Joël Beaupré
M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois
Mme Julie Vachon
M. François Routhier

Les personnes suivantes étaient absentes :

M. Philippe Poirier
Mme Marie-Ève Doyon

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé sans modification par Julie Vachon.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux du 28 novembre 2024 et points découlant de la dernière rencontre.

a) Suivi – projet potager mobile.

La 2e récolte a commencé en janvier 2025. Les semis ont été transférés aujourd'hui.

Deux parents bénévoles trouvés via l'OPP participent au projet.

Tout se roule comme prévu.

b) Suivi – Installation des babillards.

Les babillards ont été reçus. Ils seront installés dès que possible par les ressources matérielles du CSSPO. Certains délais sont à prévoir, cependant.

c) Suivi – Donation Mazzola.

Julien Gravel a envoyé une lettre envoyée à la compagnie. Aucune réponse reçue.
Jean-Nicolas Brunet-Comtois va faire un suivi.

d) Suivi – Charité locale – Maison Papillon

Janie Roy, enseignante de 3^e année, avait proposé l'idée et en a discuté avec Julien Gravel aujourd'hui. Elle va bâtir un plan et trouver des suggestions pour impliquer tous les enfants. Elle réfléchit à différentes idées et va entamer certaines démarches auprès d'une personne contact de l'organisme. Elle tiendra les membres de la Fondation informés. Ses élèves vont prendre plus d'initiative, mais les autres élèves de l'école participeront également.

e) Suivi – mesure 50530 pour l'année 24-25.

Pour la nouvelle demande, le formulaire du Ministère n'a pas été reçu.

Étant donné que tous les projets approuvés par le MEQ ont été mis sur la glace, il faut attendre le formulaire pour soumettre la demande. Il y a de fortes chances que l'école ne soit pas sélectionnée puisque le projet des abris solaires a été retenu l'an passé. Cela dit, la demande est prête au cas où la situation débloquerait.

Pour ce qui est des abris solaires, le projet va très probablement être reporté dans le temps, mais pas annulé. Nous avons plusieurs années pour réaliser le projet.

La direction ne sait pas s'il y a des risques que le montant qui nous avait été attribué nous soit retiré.

Le procès-verbal est proposé par Jean-Christophe Régnier. Il est appuyé par Joël Beaupré.

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

a) Appel d'offres en cours pour la classe verte et réfection du gazebo.

Chantal Cousineau travaille activement avec Mathieu Boileau, régisseur du CSSPO, à la finalisation de l'appel d'offre pour le projet de Classe verte (incluant la réfection du gazebo). Certaines discussions ont également eu lieu avec Julien Gravel, qui connaît très bien le plan d'aménagement de la cour d'école. Plusieurs comparaisons ont été faites avec les autres classes vertes (autres écoles qui en ont). Chantal Cousineau a regardé les différents modèles (p. ex. bancs, tables à pique-nique, bois ou béton, ancré ou non, etc.). Celle de l'école de La Forêt – la plus fonctionnelle – serait le modèle recherché. Elle ressemble à une église ou un auditorium. Il est nécessaire aussi de prévoir une toile pour se protéger des intempéries. Il y a beaucoup d'éléments à examiner. Le devis a été préparé en incluant la réfection du gazebo. Par ailleurs, le choix des arbres présente certaines embûches. En effet, le protocole d'entente avec la Ville mentionne la plantation de 16 arbres, mais ne présente pas de détails quant au type d'arbres à considérer. Il nous faut néanmoins des gros arbres solides. Il n'y pas de coupe d'arbres à prévoir. Il est aussi important que les élèves puissent écrire. Il ne faut pas oublier un banc pour l'enseignant et un tableau. Finalement, les bacs de jardinage seront placés devant l'école en raison de l'accès à l'eau. Cela correspond au plan d'aménagement, selon Julien Gravel. L'option d'avoir des bancs indépendants en béton équivalant à des demi-tables à pique-nique (qui pourraient être combinés ensemble pour former des tables complètes) a été retenue. Il faut commencer l'installation avant le 1er juin. Le montant alloué au projet est de 50 000\$ (25 000\$ de la Ville de Gatineau et 25 000\$ de la Fondation (plus 10 000 pour le gazebo). En réponse à une question de Jean-Nicolas Brunet-Comtois, Chantal Cousineau répond que les enseignants avaient été consultés au début du processus. Aucune autre consultation ne sera effectuée ou prévue. Elle se fie sur les recommandations des ressources matérielles et les expériences vécues par les autres écoles de CSSPO.

b) Demandes à la Fondation, s'il y a lieu.

Aucune demande de financement n'a été demandée à la Fondation récemment. Chantal Cousineau informe néanmoins les membres que des soumissions sont en cours pour les sorties en fin d'année. Selon un estimé de 3300\$ obtenu pour les services d'autobus à Calypso (pour les élèves de 6^e année), des frais plus élevés que ceux de l'an dernier sont à anticiper. La direction veut nous prévenir que cela pourrait avoir un impact sur le budget. Depuis plusieurs années, la Fondation s'engage à payer le transport en autobus pour les activités de fin d'année, ce qui fait en sorte que les seuls frais chargés aux parents sont ceux liés à la participation à l'activité même, pour un maximum de 45\$ par élève (p. ex. prix d'entrée au Mont Cascades). Pour les finissants, il y a des campagnes de financement en plus des profits d'un dîner pizza pour payer la balance des frais.

Dans le passé, l'école avait une mesure – classe nature – pour payer certaines activités. Cette mesure n'existe plus. La mesure « École accessible et inspirante » peut être utilisée pour des sorties, mais l'école fait le choix de payer le salaire de Leiticia (arts plastique), ainsi que la visite d'auteurs ou autrices. Il ne reste plus d'argent sous cette mesure.

La Fondation a prévu 7000\$ pour couvrir ces frais. À rediscuter une fois que toutes les soumissions ont été reçues afin de déterminer si un réajustement au budget devra être effectué. Chantal Cousineau va s'assurer d'avoir toutes les soumissions en mars pour chaque niveau afin d'avoir une bonne idée des dépenses à prévoir, pour discussion à la prochaine rencontre de la Fondation en avril.

5. États financiers au 31 janvier 2025.

Julien Gravel explique les états financiers, dont le 11558\$ qui est la contribution prévue pour les abris solaires, puisque la subvention a été approuvée.

Il mentionne aussi les certificats cadeau qui apparaissent encore dans les actifs. Chantal Cousineau va s'informer auprès de Rose, la secrétaire, pour savoir s'ils ont été utilisés, car il y avait eu des discussions à ce sujet il y a plusieurs mois, mais aucun suivi n'a été fait par la suite.

Pour les remettre aux élèves, il faut faire signer une décharge. Ils pourraient être utilisés pour les finissants.

La Fondation vaut 77 862\$.

Contrairement à ce qui a été dit lors de la rencontre antérieure, les profits liés aux dîners pizza suivent les prévisions. Julien Gravel a fait des ajustements aux états financiers car il s'est aperçu d'une erreur; une maisonnette (valeur d'un peu plus de 3000\$) avait été calculée en double dans les états financiers précédents.

Un profit d'environ 9000\$ demeure donc anticipé.

L'OPP lancera sous peu sa deuxième campagne de financement avec la compagnie Perfection. Les catalogues papier ont été reçus et seront distribués aux élèves. L'option de remettre des prix aux meilleurs vendeurs est explorée. Les finissants seront également encouragés à vendre des produits, pour obtenir plus d'argent pour les dépenses liées à leur graduation. Cette campagne n'entre pas en conflit avec les efforts des finissants en termes de produits. En effet, les finissants vont aller de l'avant avec une vente de pâtisserie pendant trois (3) dîners. Ils vont passer de classe en classe pour les vendre. Les parents vont être informés à l'avance.

Jean-Christophe Régnier propose l'adoption des états financiers. François Routhier l'appuie.

6. Discussions.

a) Nouvelle plateforme de dons en ligne.

La Fondation des écoliers du Mont-Bleu peut désormais recevoir des dons par l'entremise de la plateforme de dons en ligne fonctionnelle de la Fondation du CSSPO. L'argent destinée à notre Fondation nous sera transmis par la suite. C'est la Fondation de CSSPO qui s'occupera des reçus d'impôts associés aux sommes reçues via son site. Il faut considérer la possibilité qu'un petit montant doive être déboursé pour couvrir des frais d'utilisation, mais cela sauve du temps pour l'émission et l'encaissement des chèques. Il faudrait faire certaines vérifications à la suite du premier don reçu de cette façon. Le lien vers la plateforme sera ajouté dans les communications de la campagne de financement de ce printemps.

b) Plan de financement – Zone Active.

Il n'y a pas de mise à jour à donner à ce sujet.

Julie Vachon propose que les membres travaillent sur un plan tous ensemble pour faire avancer ce dossier. Il faudrait potentiellement penser à explorer des possibilités de subventions fédérales. La création d'un sous-comité pourrait être envisagée.

À discuter à la prochaine rencontre.

c) La Fondation aura 30 ans le 1 décembre 2025 – nouveau logo et communications.

Julien Gravel demande aux membres si certains d'entre eux croient qu'il serait pertinent et souhaitable de souligner les 30 ans de la Fondation durant l'année scolaire 2025-2026. Cet anniversaire représente une occasion de donner de la visibilité à la Fondation. Cela lui permettrait de mettre en valeur les réalisations de la Fondation et les projets qui se sont concrétisés grâce aux dons des parents, ainsi que de publiciser à quoi servent les profits des campagnes de financement. Des propositions ont été énoncées par les membres présents, comme la participation d'invités spéciaux. La possibilité de jumeler cet événement avec le BBQ de début d'année 2025-2026 a aussi été suggérée. Une banderole pourrait être fabriquée et être utilisée lors de différents événements.

La formation d'un sous-comité est également abordée. Jean-Christophe Régnier propose la date du 20 mars 2025 pour la première rencontre de ce sous-comité à 18h30 à l'école (sujet à changement de lieu). Tous les membres sont les bienvenus, mais cette rencontre n'est pas obligatoire et ne fait partie du calendrier régulier.

7. Varia.

Aucun sujet ajouté au varia.

8. Clôture de la séance.

Marjorie Gasse propose la levée de l'assemblée. Joël Beaupré seconde.